

d'incohérences flagrantes.

- Il n'y a pas de « date limite » pour l'utilisation de l'ancienne ou de la nouvelle orthographe. Vous savez que les variantes *clé* et *clef* sont admises depuis de très nombreuses années et que la seconde figure toujours dans les dictionnaires. Il en sera de même pour les graphies anciennes.
- La beauté de la langue française n'est pas altérée par les rectifications orthographiques, puisque l'orthographe n'est pas la langue. La beauté du français se trouve dans sa maniabilité et dans tout ce qu'il permet d'exprimer, non dans la façon d'orthographier *abime*... Les rectifications ont d'ailleurs été élaborées par des spécialistes qui étaient amoureux, comme vous, de notre belle langue.
- Il est faux de penser que les dictionnaires ne sont pas encore à jour. *Le Petit Robert* inclut déjà près de 60 p. 100 des graphies rectifiées. *Le Dictionnaire Hachette* est entièrement mis à jour (100 p. 100), le *Dictionnaire* de l'Académie française inclut toutes les nouvelles graphies dans sa dernière édition, le *Bescherelle de l'orthographe* signale les graphies rectifiées et celui des conjugaisons mentionne *il plait, il connait* depuis 1998, etc.
- Le pluriel des mots en *-al* n'est pas modifié par la nouvelle orthographe. *Cheval* continue d'avoir pour pluriel *des chevaux* (voir http://www.druide.com/points_de_langue_14.html pour une explication détaillée).



CCDMD